



## LETTRE D'INFORMATION DE LA DGI Droits de l'Homme et État de Droit Février 2023

### CPT

Le CPT a mené des entretiens à haut niveau en [Pologne](#) le 21 février. L'objectif de ces entretiens était de relancer le dialogue entre le CPT et les autorités polonaises dans un esprit de coopération, en particulier pour ce qui est de la mise en œuvre des recommandations formulées de longue date par le Comité au sujet du traitement des personnes privées de liberté.

Le 23 février, le CPT a publié le rapport relatif à sa visite périodique effectuée en [Lituanie](#) en décembre 2021, ainsi que la réponse des autorités lituaniennes. En plus, le CPT a mené des entretiens à haut niveau en [Lituanie](#) le 27 février. L'objectif principal de ces entretiens était de discuter des mesures prises par le gouvernement pour donner suite aux recommandations formulées de longue date dans le rapport susmentionné en vue d'améliorer la situation dans les prisons.

### Commission de Venise

En février, la Commission a reçu/commencé à travailler sur les **demandes d'avis suivantes** :

- **Monténégro** - Avis sur les suites données à l'avis sur le projet de modifications de la loi sur le Conseil de la magistrature et les juges - ministre de la Justice – 22.02.2023
- **République de Moldova** :
  - Avis intérimaire sur le projet de loi sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (dé-oligarchisation) - ministre de la Justice – 13.02.2023
  - Avis conjoint de la Commission de Venise et de la DGI sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et procureurs - ministre de la Justice – 13.02.2023

Dans le cadre de la préparation de la session plénière de mars 2023, les rapporteurs de la Commission ont eu des réunions avec les autorités concernant les projets d'avis suivants :

- **Azerbaïdjan** – la loi sur les partis politiques ;
- **Bosnie-Herzégovine** - le projet de loi sur les tribunaux ;
- **Géorgie** – suivi des quatre derniers avis concernant la loi organique sur les tribunaux communs ;
- **Kirghizistan** - le règlement intérieur du Jogorku Kenesh (le parlement) et des amendements à la loi sur le règlement intérieur du Jogorku Kenesh concernant la procédure de ratification des traités internationaux ;
- **République de Moldova** - le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et des procureurs.

Le 14.02.2023, la Présidente de la Commission, Mme Claire Bazy Malaurie, a fait la déclaration sur [ISRAEL - La réforme de la justice ne doit pas compromettre un véritable contrôle judiciaire par des tribunaux indépendants](#) et le 24.02.2023 - la déclaration intitulée "[Un an après le début de la guerre d'agression de la fédération de Russie contre l'Ukraine](#) ».

Le 10 février 2023, la Cour suprême du **Malawi** a rejoint la [Conférence Mondiale sur la Justice Constitutionnelle](#) qui compte désormais 121 membres.

Le Président émérite, le RS de la Commission M. Gianni Buquicchio a participé à une conférence internationale à l'occasion du 20ème anniversaire de la création de l'Institution du Médiateur du Royaume du **Maroc** intitulée « Garantir la dimension de développement de l'effectivité des droits de l'homme dans les politiques publiques : quel rôle pour les médiateurs et ombudsmans? », organisée le 28.02.2023 à Rabat.

## Mise en œuvre des standards en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique

Le Groupe de travail *ad hoc* de la CEPEJ chargé de développer un outil de lutte contre l'arriéré judiciaire a tenu [sa 1<sup>ère</sup> réunion](#). Il se réunira mensuellement pour finaliser l'outil pour la plénière de la CEPEJ en juin prochain. Le [CEPEJ-GT-EVAL s'est réuni](#) pour finaliser son questionnaire pour le prochain rapport d'évaluation de la CEPEJ et a effectué une mission de soutien à la collecte des données en **Grèce**. La CEPEJ a fourni des conseils d'experts aux agents d'exécution en **République de Moldova** et a organisé les [événements de clôture](#) de ses programmes de coopération PGG en **Géorgie** et en **Azerbaïdjan**, où elle a également [organisé des formations](#) sur les rapports de performance des tribunaux.

Dans le cadre du projet [TJENI](#), une table ronde sur les données personnelles dans le contexte de la publication en ligne des décisions de justice s'est tenue à Bruxelles, offrant une plateforme d'échanges entre les bénéficiaires (**Chypre, Hongrie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Slovénie**) et observateurs du projet (**Irlande, France, Portugal et Grèce**), avec des experts du CdE et de l'UE. Un [atelier](#) en ligne organisé par le forum des MNP européens a rassemblé plus de 100 participants, offrant un espace d'échange de connaissances et de pratiques sur les droits des personnes ayant des problèmes de santé mentale en prison. Une visite d'étude du MNP **marocain** au MNP italien a eu lieu.

La division des programmes de coopération a organisé une [visite de haut niveau](#) de l'Ombudsman ukrainien, qui a rencontré la Secrétaire Générale, le Président de l'Assemblée parlementaire et la Commissaire aux droits de l'homme. Le Directeur des droits de l'homme a participé à une [conférence de haut niveau](#) sur la réforme judiciaire en **Serbie**, où les prochaines étapes de la mise en œuvre de la réforme judiciaire ont été discutées. Les projets de coopération ont notamment fourni les résultats suivants : en **Albanie** - consultations sur l'exécution de l'arrêt de la Cour *X et autres*; en **Géorgie** - formations en cascade pour les procureurs sur la jurisprudence de la Cour, réunions sur le code de procédure pénale; en **République de Moldova** un événement de lancement du nouveau projet [sur la protection des droits de l'homme des réfugiés et des migrants](#) (photo), un examen du projet de loi sur l'évaluation externe des juges et des procureurs - conjointement avec la Commission de Venise, un atelier pour les juges, les procureurs, les avocats et les autorités pénitentiaires sur les peines d'emprisonnement à vie; au **Monténégro** - événements sur la stratégie de communication avec le ministère public, en **Macédoine du Nord** - conjointement avec HELP, lancement d'un cours sur la justice adaptée aux enfants ; en **Türkiye** - [symposium international sur le système de justice administrative](#) ; en **Ukraine** - publication d'une analyse de la pratique disciplinaire du ministère public, présentation d'un rapport sur les procédures

disciplinaires contre les juges dans les pays européens, table ronde sur la pratique judiciaire en matière de protection des données. En outre, une présentation du projet d'étude transnationale sur l'impact du genre sur la profession d'avocat et l'accès à la justice a été faite pour les représentants des associations du barreau des **pays partenaires de l'Est**.



Une nouvelle version du cours en ligne HELP sur **l'interdiction des mauvais traitements**, y compris pendant les conflits armés, est désormais disponible sur la plateforme d'apprentissage en ligne HELP du CoE. Le **cours HELP sur la cybercriminalité et la preuve électronique** a été lancé pour la première fois en février pour les avocats de **République de Slovaquie** et de **Bulgarie**. Le nouveau projet « **HELP dans les Balkans occidentaux** » financé par le HRTF

a démarré et tenu son **comité directeur** à Belgrade avec des représentants des institutions de formation judiciaire et des barreaux, des agents du gouvernement et du service de l'exécution. Dans le cadre du projet « HELP in the EU » financé par l'UE, le cours sur la protection des données et le droit à la vie privée a été **lancé** pour les **professionnels du droit lettons et portugais**.

## Exécution des arrêts de la Cour européenne DH

Le Service de l'exécution des arrêts a été engagé dans la préparation de la **1459ème réunion Droits de l'Homme du Comité des Ministres**, du 7 au 9 mars, dont **l'ordre du jour indicatif** comprend 35 arrêts ou groupes d'affaires.

Le Service a participé à une réunion **en Grèce** concernant la remise en vigueur du service communautaire dans le système pénitentiaire grec. En décembre 2022, le Ministère de la Justice a adopté une décision introduisant cette nouvelle institution, comme l'une des alternatives à l'emprisonnement, dans le système pénitentiaire grec. Le Comité des Ministres suit la question des alternatives à l'emprisonnement en Grèce, y compris les travaux d'intérêt général, dans le cadre de la surveillance du **groupe Nisiotis** des affaires relatives aux mauvaises conditions de détention dans les prisons et à l'absence de recours effectifs.

Le Service a également participé à une réunion en **Serbie** concernant le nouveau projet du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme du Conseil de l'Europe « HELP » dans les **Balkans occidentaux**. Les cours HELP dans le cadre du nouveau projet doivent être mis en œuvre conjointement avec les institutions de formation judiciaire et les barreaux des Balkans occidentaux. La réunion a réuni plus de 20 représentants des académies judiciaires et des barreaux, ainsi que des agents du gouvernement devant la Cour européenne.

Enfin, le Service a effectué une mission en **Macédoine du Nord** axée sur la mise en œuvre des arrêts/groupes d'affaires de la CEDH suivants en attente d'exécution devant le Comité des Ministres: **X.**, affaire concernant la reconnaissance juridique du genre ; **groupe Mitovi**, concernant le droit de contact des parents et grands-parents avec leurs enfants et petits-enfants **Trajkovski et Chipovski**, concernant la conservation d'échantillons d'ADN prélevés dans le cadre d'une procédure pénale ; **groupe Kitanovski** concernant l'usage excessif de la force/les mauvais traitements par la police et l'inefficacité des enquêtes pénales. Dans ce contexte, le Service a également participé à la table ronde sur l'exécution des arrêts de la CEDH et au Mécanisme de Contrôle Externe (MCE) en Macédoine du Nord. La table ronde s'est concentrée sur les réalisations et les défis dans le fonctionnement du MCE qui a été créé en 2018 en coopération avec le Conseil de l'Europe pour améliorer les enquêtes sur l'usage excessif de la force et les mauvais traitements par des agents de police.

## Droits sociaux

**15 février** : La présidente du [Comité européen des droits sociaux](#), Aoife Nolan, a publié une [déclaration](#) sur les tremblements de terre en Turquie et en Syrie, soulignant l'importance de la valeur essentielle de solidarité de la Charte dans une situation qui menace gravement la jouissance des droits sociaux fondamentaux.



**22 février** : Le [Comité européen des droits sociaux](#) a rendu publics ses [Constats 2022](#) sur les mesures de suivi prises par sept États pour mettre en œuvre les décisions prises dans le cadre des réclamations collectives, notamment sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. LE CEDS a constaté qu'aucune des 11 décisions examinées n'avait été pleinement mise en œuvre ; toutefois, dans plusieurs cas, des améliorations notables avaient été apportées.

### 14-15 février : Décisions du Comité européen des droits sociaux dans le cadre de réclamations collectives

- La [décision sur la recevabilité dans Organisation européenne des associations et syndicats militaires \(EUROMIL\) c. Irlande, réclamation n° 212/2022](#) a été publiée le 15 février 2023. Elle concerne la compensation pour les jours fériés travaillés et l'augmentation du taux de rémunération pour les heures de travail supplémentaires pour certains membres des forces de défense irlandaises.
- La [décision sur le bien-fondé dans l'affaire Confédération générale du travail \(CGT\) c. France, réclamation n° 155/2017](#) est devenue publique le 14 février 2023. Elle concerne les règles applicables aux grèves de moins d'un jour dans la fonction publique d'État.
- La [décision sur le bien-fondé dans l'affaire Société finlandaise des droits sociaux c. Finlande, réclamation n° 172/2018](#) est devenue publique le 15 février 2023. Elle concerne les niveaux de base des prestations de sécurité sociale et d'assistance sociale, ainsi que la subvention du marché du travail.

**9 février** : Le Service des droits sociaux, en collaboration avec [ENNHRI](#) et [EQUINET](#), a organisé une formation en ligne sur la manière dont les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et les organismes de promotion de l'égalité (OPE) peuvent contribuer aux travaux du Comité européen des droits sociaux (CEDS) dans le cadre de la [procédure de rapport de la Charte sociale européenne](#).

## Police, détention, drogues et addictions

140 représentants des principales parties prenantes nationales se sont réunis le 3 février à **Athènes** pour échanger leurs points de vue et leurs meilleures pratiques sur la mise en œuvre des mesures et sanctions communautaires. Cette [réunion](#) a marqué le début de la prochaine étape dans le cadre de la coopération initiée en 2016 et ayant abouti à la réintroduction du service communautaire dans le système pénitentiaire Grec en début d'année.

Lors d'un [événement](#) organisé le 13 février à **Skopje**, les autorités nationales ont réaffirmé leur engagement à consolider davantage le mécanisme de surveillance externe (EOM) du travail de la police, à l'appui de l'exécution des arrêts de la CEDH sur les [affaires Kitanovski](#). L'unité CPDL continuera à fournir un soutien institutionnel et une aide au renforcement des capacités de l'EOM.

Le 14 février, le **Bureau du Groupe Pompidou** s'est réuni à Paris (il s'agissait de la première réunion statutaire sous la nouvelle présidence italienne). La principale question à l'ordre du

jour était le suivi de la conférence ministérielle de Lisbonne, en ce qui concerne notamment la mise en œuvre du programme de travail 2023-2025 et la répartition des responsabilités au sein des membres du Bureau. Le Bureau a également approuvé les propositions du Secrétaire exécutif concernant les prévisions budgétaires pour 2023, ainsi que le projet de déclaration de la présidence et les événements parallèles prévus en vue de la 66e Session de la Commission des stupéfiants (Vienne, 13-17 mars).

## Activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique

### Coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme

Le Groupe de négociation ad hoc du CDDH ("[46+1](#)") sur l'adhésion de l'UE à la CEDH a tenu sa [17ème réunion](#) du 31 janvier au 2 février. Au cours de cette réunion, il s'est provisoirement mis d'accord sur des dispositions concernant l'article 53 de la CEDH, la responsabilité conjointe, et – avec une réserve – sur la participation du Parlement européen à l'élection des juges de la Cour. Il a continué à discuter la question liée au vote au sein du Comité des Ministres sur les décisions relatives à la mise en œuvre par l'UE des arrêts de la Cour.

Le groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et l'environnement ([CDDH-ENV](#)), lors de sa [6ème réunion](#) (8-10 février), a adopté un schéma pour le projet de rapport du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un ou plusieurs nouveaux instruments dans le domaine des droits de l'homme et de l'environnement.

### Coopération juridique

Le groupe de travail CDCJ-ADMIN-AI, lors de sa deuxième réunion (14 février), a discuté des propositions de travaux futurs du CDCJ sur les questions liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et d'autres prises de décision automatiques dans les procédures administratives, et de la mise à jour du manuel du CDCJ «L'Administration et vous», à compléter avec des sections analysant l'utilisation émergente de l'IA dans les procédures administratives et son impact sur les principes de bonne administration. Le groupe de travail du CCPE est convenu, lors de sa réunion des 16-17 février 2023, d'un projet de structure pour l'Avis n° 18 (2023) sur les Conseils de procureurs en tant qu'organes-clés de l'autonomie de gestion des procureurs.



**Droits de l'homme et biomédecine :** Le 1er février, le Comité des Ministres a adopté la [Recommandation CM/Rec\(2023\)1](#) sur l'accès équitable aux médicaments et aux équipements médicaux dans une situation de pénurie. Elaboré par le CDBIO en réponse à la pandémie de Covid-19 et à la pénurie engendrée par la crise sanitaire, la Recommandation reconnaît que le principe d'un accès équitable aux soins de santé reste valable en cas de pénurie, à la fois dans les situations d'urgence et dans la pratique clinique habituelle, quelle que soit la cause de la pénurie. La Recommandation établit des principes

généraux de protection des droits humains et procéduraux permettant d'assurer notamment l'absence de discrimination, en définissant par exemple des critères de priorité fondés sur des critères médicaux et répondant aux principes de responsabilité, de transparence et de participation. Elle recommande également la mise en place d'un système pour prévenir et limiter les situations de pénurie ainsi que pour mieux se préparer à de telles situations.

## Société de l'Information – Lutte contre la criminalité

### Médias



Le 31 janvier, le Conseil de l'Europe a participé à [l'audition publique sur la proposition de loi européenne sur la liberté des médias](#), organisée par la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen en association avec les Commissions CULT et IMCO. Dans son intervention, Patrick Penninckx, Chef du Département de la Société de l'Information du Conseil de

l'Europe, a souligné que de nombreuses exigences incluses dans la proposition EMFA sont également soumises aux normes du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression et son corollaire, la liberté des médias, qui sont garanties par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

### Coopération sur la liberté d'expression

En **Azerbaïdjan**, une « étude de faisabilité/feuille de route sur le développement du programme d'études sur le journalisme sensible aux conflits » destinée à être appliquée par les facultés de journalisme des universités azerbaïdjanaises a été discutée et mise à la disposition de ces institutions universitaires. En **Arménie**, suite à la demande du ministre de la Justice, une expertise de la DG I a été rendue disponible sur le projet de note conceptuelle concernant « la formation institutionnelle d'un système d'auto (co)régulation des médias de masse ». En **Géorgie**, l'avis juridique de la DGI sur la « loi sur la radiodiffusion » a été transmis à la commission parlementaire, soulignant les problèmes de non-alignement avec la Directive SMAV et les normes européennes. Un avis juridique sur l'alignement sur les normes de l'UE et du Conseil de l'Europe concernant la nouvelle « loi sur les médias » en **Ukraine** a été transmis à la commission parlementaire requérante. Des conseils d'experts ont été mis à disposition sur la stratégie de développement de Teleradio-Moldova pour 2022-2027 et fournis sous la forme d'un document technique au radiodiffuseur public de **Moldavie**. En **Europe du Sud-Est**, un rapport sur les résultats et l'impact obtenus sur sept actions HFII JUFREX (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo\*, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie et régional) a été finalisé et vise à servir de référence initiale pour HF III actions identifiées. En **Bosnie-Herzégovine**, un [EEx](#) financé par Sida a présenté ses premiers résultats obtenus après sa première année de mise en œuvre. Une intervention spécifique d'assistance à la réforme juridique et institutionnelle a été préparée et a recherché des financements en réponse à la demande d'assistance directe du radiodiffuseur public (RTK) du **Kosovo\***. Une note conceptuelle de projet à suivre tout au long des négociations sur le document de coopération a été élaborée et soumise en tant que proposition autonome pour aider la liberté d'expression et des médias au **Kazakhstan**, pour une période de 36 mois. Dans le cadre du projet [PAII-T](#) en **Tunisie**, le Data Center de l'INAI a reçu son dernier lot d'équipements (matériels et logiciels), le marquant comme la dernière étape des apports du projet avant sa fin au 31 mars 2023.

### Intelligence Artificielle



La 4e réunion plénière de la CAI s'est tenue du 1er au 3 février. Un webinar sur le thème « [IA et environnement](#) : opportunités et défis pour le développement durable » a été organisé en marge de la réunion. L'événement était animé par Patrick Penninckx, chef du Service de la société de l'information, et a réuni des experts nationaux et

internationaux du monde entier pour discuter des défis et opportunités actuels de l'IA dans le domaine du développement durable et de l'environnement. Des étudiants en droit européens ont appris les politiques du Conseil de l'Europe en matière de protection des données et d'intelligence artificielle lors d'une [école d'hiver](#).

## **Protection des données**



Le 9 février la [Moldova a signé la Convention 108+](#). En outre, le 7 février, le cours d'auto-apprentissage contextualisé HELP sur le respect de la vie privée et de la protection des données personnelles a été mis en place pour la **Lettonie** et le **Portugal** et les 27 et 28 février, le groupe de travail sur l'article 11 de la Convention 108+ (exceptions et restrictions) s'est réuni à Paris pour continuer de travailler à des

orientations visant à faciliter la ratification du Protocole STCE No. 223. Deux ateliers nationaux visant à accroître la compréhension des liens entre la cybercriminalité et la protection des données personnelles ont été organisés dans le cadre du programme de coopération CyberSouth, respectivement au **Liban** le 17 février et en **Jordanie** le 23 février.

## **Cybercriminalité**



Le **Cameroun**, la **Corée**, la **Sierra Leone** et l'**Uruguay** [ont été invités à adhérer à la Convention de Budapest](#), ce qui porte à 19 le nombre de pays invités à adhérer à la Convention. [L'Argentine](#) et [l'Albanie](#) sont devenues les 35e et 36e États à signer le deuxième protocole additionnel à la Convention de Budapest et la [Serbie](#) est devenue le 1er État à le ratifier. Pour marquer le 20ème anniversaire depuis l'ouverture à la signature du [Premier Protocole additionnel](#)

(janvier 2023), une série d'activités a été organisée pour soutenir les pays dans l'action contre la xénophobie et le racisme en ligne. L'une de ces activités, un [webinaire](#) sur le renforcement des capacités des autorités de justice pénale dans la lutte contre les actes xénophobes et racistes commis par le biais de systèmes informatiques, a eu lieu le 28 février. Comme les mois précédents, le Bureau du Programme sur la cybercriminalité ([C-PROC](#)) a soutenu des activités de renforcement des capacités dans toutes les régions du monde. Parmi celles-ci, on peut souligner la [formation régionale sur les équipes communes d'enquête en vertu du deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité](#) ; la [formation des premiers intervenants sur la cybercriminalité et les preuves électroniques pour les enquêteurs arméniens](#) et la [réunion TF-CSIRT & 2023 FIRST Regional Symposium Europe](#).

## **GRECO**

Le Bureau du GRECO s'est réuni le 23 février à Ljubljana. Le GRECO a publié le rapport d'évaluation du 5e cycle sur l'[Irlande](#), concernant la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité au sein du gouvernement central (hautes fonctions de l'exécutif) et des services répressifs.

## **MONEYVAL**

MONEYVAL a lancé les visites d'évaluation mutuelle sur place en **Azerbaïdjan** et au **Monténégro**. Les vice-présidents de MONEYVAL et son secrétariat ont participé à la réunion plénière du Groupe d'action financière (GAFI). Notamment, le GAFI a pris la décision de suspendre le statut de membre de la **Fédération de Russie**, après une année de discussions et de restrictions progressives.

## **Criminalité économique et coopération**

La division a effectué les activités suivantes :

Formation des contrôleurs et des responsables financiers des partis politiques en **Albanie** sur l'utilisation de la plateforme en ligne de la Commission électorale centrale pour le contrôle du financement des partis politiques et de l'utilisation abusive des ressources publiques.

Formation de représentants de la Banque centrale et du secteur financier privé d'**Arménie** sur "Les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme liés aux actifs virtuels, et les mesures d'atténuation appropriées pour faire face à ces risques".

Organisation d'un atelier sur les enquêtes financières parallèles à l'intention des procureurs, des enquêteurs, des juges, des services de renseignement financier et d'autres professionnels des services répressifs en **Azerbaïdjan**.

Tenue d'un atelier en ligne pour soutenir le développement de l'organisation et des ressources de l'Agence **croate** de surveillance des services financiers (Hanfa) dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Elle a apporté un soutien aux autorités **estoniennes** pour améliorer le cadre juridique relatif à la fonction d'analyse stratégique de la cellule de renseignement financier (CRF), en proposant des amendements juridiques spécifiques.

Elle a formé des représentants du Service d'enquête sur la criminalité financière de **Lituanie** (CRF lituanienne) et de la Banque de Lituanie à l'application de la méthodologie du Conseil de l'Europe pour l'évaluation sectorielle des risques liés aux biens virtuels et aux fournisseurs de services liés aux actifs virtuels.

Les premières activités de mentorat entre pairs ont été menées pour le Procureur spécial du **Kosovo\*** dans le but d'améliorer les capacités opérationnelles à mener des enquêtes et des poursuites en matière de blanchiment d'argent.

Les autorités de surveillance LBC-FT de la **République kirghize** et les membres du Groupe de travail sur l'évaluation des risques sectoriels en matière de LBC-FT ont reçu des conseils sur l'application de la Méthodologie d'évaluation des risques sectoriels en matière de LBC-FT du Conseil de l'Europe pour les actifs virtuels et les fournisseurs de services d'actifs virtuels lors d'un atelier à distance.

Un séminaire de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre la corruption a également été organisé en coopération avec l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de **Tunisie**.

## **Droit pénal**

Le PC-CP GT a tenu sa 31e réunion à Strasbourg les 7-9 février 2023. Les participants ont réexaminé le projet de recommandation du CM sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'IA par les services pénitentiaires et de probation, ainsi que le premier document de cadrage sur une future recommandation du CM sur la gestion des troubles mentaux et la promotion de la santé mentale positive par les services pénitentiaires et de probation. Ils ont également pris note de l'avancement du projet d'instrument juridique du CdE sur l'IA, de la dernière jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et des dernières conclusions et recommandations du CPT. Penal Reform International a présenté son étude comparative à l'échelle européenne sur les peines non-privatives de liberté et les résultats de plusieurs projets européens qu'ils gèrent.

Les experts scientifiques et la Présidente du PC-CP se sont réunis le 23 février 2023 à Strasbourg pour reformuler la Recommandation du CM sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'IA par les services pénitentiaires et de probation en vue de la 32ème réunion du GT PC-CP (3-5 avril 2023).

## **MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels**

La [Convention MEDICRIME](#) a été présentée : a) aux autorités douanières lors de différentes formations en ligne organisées par l'Organisation mondiale des douanes (7 février en anglais ; 9 février en français ; 14 février en espagnol) ; b) aux autorités centrales des pays du sud de la Méditerranée dans le cadre du lancement d'un cours sur *la coopération internationale en matière pénale* dans le cadre du [Programme Sud](#). Selon les statistiques sur les cours d'auto-apprentissage HELP, la formation *Criminalité pharmaceutique et MEDICRIME* reste le meilleur outil de promotion et de diffusion de la Convention MEDICRIME auprès des acteurs clés de la lutte contre la contrefaçon des produits médicaux et autres infractions similaires menaçant la santé publique. Le Comité des Parties à la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle a adopté son règlement intérieur (24 février 2023). Le document d'information de la [convention de Nicosie](#) a été publié en anglais, français et espagnol.

## **Lutte contre le terrorisme**

Début février, le Comité des Ministres a adopté [la nouvelle Stratégie du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme pour 2023-2027](#). Dans le prolongement de l'approche adoptée précédemment, la Stratégie prévoit la mise en œuvre de 24 actions visant à renforcer les capacités de prévention, de répression et de protection des autorités nationales par l'élaboration d'un ensemble de normes juridiques contraignantes et non contraignantes, de rapports analytiques et d'outils modèles. Conformément aux conclusions du [Rapport 2022 sur les menaces terroristes émergentes en Europe](#), ces actions viseront à relever les nouveaux défis auxquels sont confrontés les professionnels de la lutte contre le terrorisme, notamment la montée de l'ultra-droite violente et l'intersection du terrorisme et de la violation des règles des conflits armés, tout en continuant à accorder une attention suffisante aux activités inspirées ou dirigées par l'EIL/Daech, Al-Qaïda et les groupes affiliés.

Le Comité du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le terrorisme (CDCT) a organisé une Conférence en ligne sur le thème de "[La lutte contre les communications terroristes : Propagande terroriste, provocation publique, recrutement et radicalisation](#)", du 31 janvier au 1er février 2023. La Conférence en ligne s'est concentrée sur les moyens de surveiller et de contrer l'activité des groupes terroristes en ligne et hors ligne, en particulier les efforts déployés par les groupes terroristes pour recruter et obtenir un soutien parmi les groupes ciblés, ainsi que ceux visant à fournir les moyens et le savoir-faire pour mener des attaques terroristes.

Le 21 février 2023, le Réseau du Conseil de l'Europe pour les victimes du terrorisme a tenu sa 5e réunion en personne à Paris. Cette réunion a été l'occasion de favoriser les relations entre tous les Points de contact et les organisations internationales et régionales, d'explorer les structures nationales dans ce domaine à travers des présentations thématiques et de faire le point sur son fonctionnement et ses axes de développement.

La 5e réunion du réseau 24/7 des Points de contact du Conseil de l'Europe sur les combattants terroristes étrangers s'est tenue le 22 février 2023 en personne à Paris. La réunion visait à établir des relations entre les points de contact anciens et ceux récemment nommés et les organisations internationales et régionales pertinentes et a examiné son fonctionnement à la suite du report de ses réunions depuis 2019.

## **Observatoire européen de l'audiovisuel**

L'essentiel de février 2023 : <https://bit.ly/3KPPxFh>

<sup>i</sup> \* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.